

Polyculture Elevage



GESTION
D'EFFLUENTS
ENERGIE
RENOUVELABLE
COHABITATION

Territoire

Département de la
Haute-Savoie
Territoire du Genevois

Structure porteuse

Comité des
Agriculteurs du
Genevois

Communauté de
Communes du
Genevois



Nombre
d'agriculteurs
concernés : 20

Partenaires

- Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc
- Conseil Savoie Mont Blanc
- Crédit Agricole des Savoie
- Europe
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- ADEME
- Réseau des Chambres d'Agriculture Auvergne Rhône-Alpes

Contact

Christelle Chesney
Conseillère chargée de
Territoire Genevois Arve
04 50 25 69 02
06 74 78 98 50
Christelle.chesney@smb.chamba
gri.fr

LA METHANISATION, UNE ALTERNATIVE POUR LA GESTION DES EFFLUENTS en territoire à forte pression foncière



Origine

La Communauté de Communes du Genevois, territoire frontalier soumis à forte pression foncière, a la volonté de mettre en place une unité de méthanisation sur son territoire et a mandaté un bureau d'étude pour réaliser une étude de faisabilité, incomplète et peu adaptée au territoire du point de vue de la profession agricole. Localement, les agriculteurs ont repris la réflexion dans l'objectif d'améliorer la gestion des effluents, de limiter les nuisances et de produire une énergie renouvelable. Ce projet est réalisé en lien avec le GIEE qui concerne l'évolution des pratiques agro-écologiques, les deux étant portés par la même structure.



Objectif

Etudier la faisabilité de mise en place d'une ou plusieurs unités collectives rentables de méthanisation pour améliorer la performance des exploitations sur le plan économique par la création de valeur ajoutée, sur le plan environnemental (épandages collectifs et sécurisés des effluents, diminution des stockages nécessaires sur les exploitations, création d'énergie renouvelable) et sur le plan social (réduction des nuisances olfactives, amélioration de la cohabitation, dynamique agricole collective et partenariat avec la collectivité).



Etapes du projet

Printemps 2015

- Lancement de la réflexion par la Communauté de Communes du Genevois en associant la Profession Agricole.

2015 - 2016

- Etude d'opportunités sur le territoire, comprenant une étude de gisement sur l'ensemble des exploitations du Genevois.

Été 2016

- Présentation des résultats de l'étude
- Mobilisation d'une vingtaine d'exploitations intéressées par le projet.

Et demain ?

- Concrétisation du projet avec l'AMO : choix du site, validation des points techniques et économiques
- Choix du constructeur
- Recherche de financements
- Construction

Été-Automne 2017

- Présentation des résultats de l'étude.
- Création de deux associations avec 12 exploitations.
- Choix d'une AMO pour accompagner concrètement le projet.
- Recherche de financements
- Travail sur la cohésion du groupe d'agriculteurs.

Hiver 2016-2017

- Lancement d'une étude de faisabilité plus complète par la CCG en partenariat avec les 20 agriculteurs intéressés.
- Visite de sites existants.
- Définition des objectifs et des valeurs des agriculteurs.

Clefs de réussite

Lien fort avec la collectivité qui a permis le lancement du projet.

Un groupe d'agriculteurs motivés.

Des moyens d'animation pour accompagner le collectif agricole dans sa réflexion.

Points de vigilance

Pour la pré-étude de faisabilité, une approche incomplète d'un point de vue agricole qui a nécessité des compléments.



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Vous avez des projets collectifs à promouvoir ?
Contactez-nous !

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Agrapole – 23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07